



## Mairie de GENNES-LONGUEFUYE

44, rue Division Leclerc  
Gennes-sur-Glaize  
53200 GENNES-LONGUEFUYE  
Tél. : 02 43 70 91 18

E-mail : gennes-longuefuye@chateaugontier.fr



### **NOTICE DE PRÉSENTATION**

La commune de Gennes-Longuefuye compte de nombreux chemins ruraux. Certains ne sont plus utilisés par les citoyens. Afin d'éviter d'avoir à les entretenir, la collectivité a la possibilité de les rétrocéder aux riverains lorsque ceux-ci sont intéressés.

Ainsi, le chemin communal de La Gare situé à Longuefuye, commune déléguée de Gennes-Longuefuye, est entretenu depuis de nombreuses années par l'exploitant des parcelles 138 C n° 222 – 223 – 629 et 214 (parcelles attenantes à ce chemin).

Ce chemin permet d'accéder aux parcelles qui sont exploitées et aboutit à des parcelles appartenant à la commune.

Les établissements Hautbois occupent également la zone, mais accèdent à leurs bâtiments par une route goudronnée située sur une partie de la parcelle 138 C n° 830.

La commune a proposé aux propriétaires des dites parcelles de lui vendre ce chemin qui n'est plus affecté au public, et lui céderait aussi une partie de la parcelle 138 C n° 830 sur laquelle se trouve des délaissés de voirie.

Par courrier en date du 02 mars 2026, Monsieur et Madame HOUDAYER, les propriétaires, ont accepté l'offre de la commune.